

**HEAL**



Organizations for Health Action

**Réponse à la consultation en vue  
du prochain budget fédéral**

**Groupe d'intervention action santé (GIAS)**

**7 août 2020**

## **RÉSUMÉ : Recommandations en vue du budget fédéral 2020**

**RECOMMANDATION 1 :** Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, augmente les investissements dans les soins communautaires, à domicile et en établissement pour répondre aux besoins de notre population vieillissante et garantir à tous les soins et les services nécessaires, dans le cadre approprié, au bon moment et par le bon prestataire.

**RECOMMANDATION 2 :** Que le gouvernement fédéral fournisse une aide financière plus importante sous forme de prestations, de crédits d'impôt et de protection de l'emploi pour les aidants naturels afin qu'ils ne soient pas pénalisés financièrement pour leur dévouement, y compris les aidants naturels dans les établissements de soins de longue durée.

**RECOMMANDATION 3 :** Que le gouvernement fédéral apporte un soutien aux personnes âgées et aux populations vulnérables marginalisées afin de maximiser leur utilisation des technologies numériques telles que les soins virtuels et les programmes de bien-être.

**RECOMMANDATION 4 :** Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces, territoires et autres, finance des services de santé mentale durables et fondés sur des preuves afin de répondre à la demande croissante de soins opportuns et reconnaisse officiellement la parité en matière de santé mentale dans la législation.

## **Groupe d'intervention action santé (GIAS)**

Le Groupe d'intervention action santé ou GIAS, aussi connu en anglais sous l'acronyme [HEAL](#), est une coalition de 40 organismes nationaux voués à l'amélioration de la santé des Canadiens et à la qualité des soins. Nos membres sont des associations professionnelles de praticiens réglementés et des regroupements d'organismes de bienfaisance qui desservent tout le pays dans le domaine de la santé.

Constitué en 1991, le GIAS représente aujourd'hui plus de 650 000 prestataires (et bénéficiaires) de soins de santé. Une liste complète des membres du GIAS est disponible [ici](#).

## **Besoins en matière de soins de santé dans le contexte de la COVID-19 et de la reprise économique au Canada**

Les membres du GIAS concentrent depuis deux ans leurs efforts sur deux enjeux majeurs : les soins aux personnes âgées et la santé mentale. Bien que les 40 membres de notre coalition représentent un éventail de secteurs plus large, tous s'accordent à dire que ces deux enjeux continuent de préoccuper particulièrement nos systèmes de santé et ont un impact significatif sur nos professions respectives de même que sur nos patients.

Depuis lors, la pandémie de COVID-19 n'a fait qu'accroître les préoccupations du GIAS concernant les soins aux personnes âgées et la santé mentale, les événements récents ayant exacerbé les lacunes et les limites existantes dans ces domaines.

Le GIAS se désole de constater que l'évolution de la pandémie ne fait qu'aggraver l'impact sur la santé mentale des Canadiens et met à l'épreuve, plus que jamais, notre système de santé. Ces problèmes systémiques ne manqueront pas d'être soulignés par les enquêtes à venir sur les centres de longue durée.

La capacité de notre société à s'occuper des personnes âgées de manière digne et adéquate touche personnellement et profondément la quasi-totalité des Canadiens, tout comme la disponibilité de soutiens appropriés en matière de santé mentale. Cette capacité a un impact direct sur la productivité et la prospérité économique de notre pays.

**Le GIAS croit fermement que l'incapacité à améliorer de manière significative et urgente nos systèmes en ce qui concerne la santé mentale et les soins aux personnes âgées entravera incontestablement la reprise de l'économie.**

## **Groupe de travail COVID-19 du GIAS**

Dès que la COVID-19 a frappé le Canada, le GIAS s'est mobilisé pour interroger ses membres sur les questions actuelles et émergentes liées à l'impact de cette pandémie sur les soins de première ligne. Le GIAS a tout de suite partagé ces informations avec les responsables gouvernementaux.

Le GIAS a également constitué un Groupe de travail COVID-19 qui se réunit chaque semaine depuis la fin mars. Le mandat de ce groupe est de faciliter l'échange d'informations cohérent et opportun de même que l'action des travailleurs de la santé, des administrateurs et des autorités FPT, pour aider à contenir et à atténuer la crise. L'information est ensuite transmise directement au bureau de la ministre de la Santé.

Nous avons été heureux de voir comment cette collaboration efficace avec divers responsables a permis d'améliorer sensiblement et en temps réel les soins de santé de première ligne.

Le GIAS espère continuer à tirer parti de sa riche expertise en matière de soins de santé pour aider le gouvernement fédéral et ses partenaires à contrer la pandémie.

## **Recommandations du GIAS concernant le budget fédéral**

### **1. Investir dans les soins à domicile pour les personnes âgées**

La pandémie de COVID-19 a tragiquement mis en évidence les faiblesses et l'inadéquation des soutiens sanitaires offerts à la population âgée du Canada, en particulier aux résidents des établissements de soins de longue durée. L'Institut national du vieillissement (INV) du Canada rapporte que près de 80 % des décès survenus au Canada depuis le début de l'épidémie ont eu lieu dans de tels établissements (INV, 2020)<sup>1</sup>.

De plus, la COVID-19 a compliqué la maîtrise des infections dans les maisons de retraite où les travailleurs et pensionnaires sont étroitement concentrés. Les éclosions de COVID-19 dans ces établissements ont aggravé l'isolement, la négligence, la déshydratation, la malnutrition et les décès évitables.

La pandémie a montré que les soins et les services à domicile et dans la communauté sont essentiels pour la sécurité des personnes âgées au Canada. Il a également souligné la nécessité de veiller à ce que tous les professionnels de la santé soient correctement formés pour fournir des soins plus rapides, plus efficaces et plus compatissants. De tels soins permettraient aux personnes âgées de rester plus longtemps à la maison et aux hôpitaux de renvoyer les patients cliniquement stables dans un environnement plus sûr. Ils offriraient aussi des alternatives aux établissements de longue durée accueillant les personnes âgées fragiles et les populations vulnérables particulièrement touchées par la COVID-19.

---

<sup>1</sup> National Institute on Ageing. (2020). NIA Long Term Care COVID-19 Tracker: Canadian Summary. Retrieved from <https://lrc-covid19-tracker.ca/>

**RECOMMANDATION 1 :** Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, **augmente les investissements dans les soins communautaires, à domicile et en établissement pour répondre aux besoins de notre population âgée** et garantir à tous les soins et les services nécessaires, dans le cadre approprié, au bon moment et par le bon prestataire.

## **2. Investir dans les aides aux proches aidants**

Près de la moitié (46 %) des Canadiens âgés de 15 ans et plus, soit 13 millions de Canadiens, ont prodigué des soins à un membre de leur famille ou à un ami souffrant d'un problème de santé de longue durée, d'un handicap ou ayant des besoins liés au vieillissement<sup>2</sup>. Les principaux bénéficiaires de ces soins sont les personnes âgées (28 %)<sup>3</sup>. L'aide ainsi apportée par les proches représenterait, si on devait la rémunérer, plus de 25 milliards de dollars<sup>4</sup>.

Pour mieux soutenir les personnes âgées et leurs proches aidants, nous devons créer une stratégie pancanadienne, soutenue par une législation nationale qui définit et renforce les droits des aidants naturels dans le système de santé et d'aide sociale.

Par exemple, l'extension à 35 semaines de la Prestation pour proches aidants d'adultes et son admission à un remboursement permettraient de répondre aux besoins des aidants à faible revenu. Parmi les autres mesures suggérées figurent l'adoption de normes de travail favorables aux aidants par le biais d'incitations fiscales pour les entreprises et la création d'organisations de soutien direct aux proches aidants, comme celles qui existent dans certaines provinces.

**RECOMMANDATION 2 :** Que le gouvernement fédéral **fournisse une aide financière plus importante sous forme de prestations, de crédits d'impôt et de protection de l'emploi pour les aidants naturels** afin qu'ils ne soient pas pénalisés financièrement pour leur dévouement, y compris les aidants naturels dans les établissements de soins de longue durée.

## **3. Investir dans l'accès aux outils technologiques et dans la formation**

Certains segments de notre population, comme les personnes âgées et les populations marginalisées, n'ont pas réussi à bénéficier pleinement des progrès de la technologie. Même si tous les niveaux de gouvernement se dirigent vers la prestation numérique des services, certaines applications resteront toujours hors de la portée de nombreux Canadiens.

Les personnes âgées, par exemple, pourraient avoir un meilleur accès aux soins primaires grâce aux consultations médicales virtuelles. Des applications numériques adaptées à des besoins de santé spécifiques pourraient également améliorer leur bien-être, notamment des outils tels l'application *Alerte COVID-19*, disponible en Ontario, des détecteurs de chutes et des applications rappelant de prodiguer les soins chroniques.

---

<sup>2</sup> Statistique Canada. (2012). Portrait des aidants familiaux, 2021 : faits marquants. Consulté sur : (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/2013001/hl-fs-fra.htm>)

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> Hollander M, et al. (2009) *Who Cares and How Much? The imputed economic contribution to the Canadian healthcare system of middle-aged and older unpaid caregivers providing care to the elderly.*

Malheureusement, sans accès abordable et fiable à Internet et sans possibilités de formation, d'importants services et programmes resteront hors de la portée des personnes âgées et des populations vulnérables marginalisées. Il convient de noter que les personnes âgées et les populations autochtones représentent un fort pourcentage des communautés rurales et éloignées.

**RECOMMANDATION 3 : Que le gouvernement fédéral apporte un soutien aux personnes âgées et aux populations vulnérables marginalisées afin de maximiser leur utilisation des technologies numériques telles que les soins virtuels et les programmes de bien-être.**

#### **4. Investir dans une approche paritaire de la santé mentale**

Alors que nous continuons à rester à la maison et à pratiquer l'éloignement physique, nous reconnaissons que l'isolement, la perte d'emploi, l'insécurité et l'inquiétude imposent aux Canadiens un lourd tribut.

L'isolement et l'éloignement physique prolongés peuvent entraîner une augmentation de la dépression, de l'anxiété, des pensées suicidaires, des crises domestiques et de la violence. Le GIAS s'inquiète de l'impact à long terme de la pandémie sur la santé mentale de la population générale, ainsi que sur les Canadiens souffrant de graves déficiences physiques, mentales, intellectuelles, cognitives ou sensorielles.

Une récente enquête menée par le Conference Board et la Commission de la santé mentale du Canada détaille ces préoccupations qui sous-tendent le déclin de notre santé mentale collective.<sup>5</sup> En outre, une étude de Deloitte estime que le nombre de visites chez le médecin pour des problèmes de santé mentale a augmenté de 54 à 163 %.<sup>6</sup>

Même avant la pandémie, les Canadiens étaient très majoritairement favorables à un renforcement du soutien à la santé mentale. Par exemple, 94 % des Canadiens estiment que les plans de santé des gouvernements provinciaux et territoriaux devraient couvrir les soins de santé mentale (2019).<sup>7</sup> En fait, 89 % des Canadiens sont favorables à une augmentation du financement des professions de la santé mentale tels que les psychologues, les ergothérapeutes, les travailleurs sociaux, les nutritionnistes, les infirmières et les conseillers.<sup>8</sup>

En outre, 55 % des Canadiens se sont déclarés insatisfaits des délais d'attente pour les praticiens de santé mentale financés par l'État, et 20 % ont déclaré qu'ils devaient demander et payer des services de santé mentale privés en raison des longs délais d'attente ou du manque de services de santé mentale financés par l'État.<sup>9</sup>

---

<sup>5</sup> COVID-19 Impact on Mental Health and How Employees are Coping. Conference Board du Canada, la Commission de la santé mentale du Canada. 23 juin 2020. Page 17.

<sup>6</sup> Presse canadienne. L'explosion potentielle des maladies mentales pourrait durer des années après la pandémie : étude. Deloitte Canada. 5 août 2020.

<sup>7</sup> Enquête Abacus. Juin 2019. La question posée était la suivante : « Les soins de santé mentale devraient-ils être couverts par les régimes d'assurance maladie provinciaux ou territoriaux ? »

<sup>8</sup> Sondage d'opinion publique Nanos. Quelle est l'importance de la santé mentale pour les personnes au Canada ? Points saillants d'une enquête de Nanos Research pour la Commission de la santé mentale du Canada. Janvier 2020.

<sup>9</sup> Huit Canadiens sur dix (82 %) pensent que les médicaments sur ordonnance devraient être couverts pour tout le monde, quelle que soit leur couverture d'assurance. Le 16 mai 2019. Page 2.

Les Canadiens n'ont pas actuellement la parité dans les services de santé mentale et physique qu'ils reçoivent des gouvernements. Pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de santé mentale, les gouvernements doivent passer d'un système de santé basé sur les prestataires à un système basé sur les patients et les services. Les gouvernements doivent financer les soins fondés sur des données probantes qui sont dispensés par le prestataire ou l'équipe de soins de santé formé et agréé pour les dispenser.

**RECOMMANDATION 4 :** Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces, territoires et autres, finance des services de santé mentale durables et fondés sur des preuves afin de répondre à la demande croissante de soins en temps opportun, et reconnaisse officiellement dans la législation la parité **en matière de santé mentale** .

## **Conclusion**

La COVID-19 s'est révélée être non seulement une crise sanitaire mondiale sans précédent, mais aussi une crise économique et sociale majeure. Bien avant cette pandémie, on signalait déjà des préoccupations importantes concernant les aides à la santé mentale et les soins aux personnes âgées dans tout le Canada.

Ces problèmes n'ont fait que s'aggraver. Dans un contexte de relance de l'économie, il est impératif d'investir substantiellement dans les soins aux personnes âgées et dans la santé mentale.

Le GIAS publiera bientôt un mémoire plus complet intitulé, *Au-delà de la COVID-19 : Recommandations du GIAS pour une nation plus saine*. Ce mémoire comprendra des recommandations supplémentaires à l'attention du gouvernement fédéral. Nous invitons les décideurs à en prendre connaissance.

\*\*\*

### **Les coprésidents du GIAS :**

**FRANÇOIS COUILLARD**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL, ASSOCIATION CANADIENNE DES OPTOMÉTRISTES**  
613-235-7924 x212  
[fcouillard@opto.ca](mailto:fcouillard@opto.ca)

**HÉLÈNE SABOURIN**  
**CHEF DE LA DIRECTION, ASSOCIATION CANADIENNE DES**  
**ERGOTHÉRAPEUTES**  
613-523-2268 x244  
[hsabourin@caot.ca](mailto:hsabourin@caot.ca)